



**AVIS D'APPEL D'OFFRE**

**Numéro de la demande de soumission :** FP802-180072

**Date de clôture :** **Vendredi le 10 Août 2018**

**Heure de fermeture des soumissions :** 14 h 00, Heure avancée de l'est (HAE)

**Titre:** Système de génératrice de secours pour la station de recherche et de sauvetage

**Lieu des travaux:** Burgeo (Terre-Neuve-et-Labrador)

**CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :**

1. Avis d'appel d'offre;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**);
3. Spécifications (*Description du travail requis*);
4. Dessins/Plans

**LIEU(X) DE CLÔTURE :**

**Emplacement #1:** Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**, s'il vous plait envoyer vos soumissions à: [beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca)

**Emplacement #2:** Pour toutes les soumissions imprimées et **les cautionnements de soumission UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier), s'il vous plait envoyer à:

**Pêches et Océans Canada,  
Attention: Beverly Shawana  
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,  
Poste 9E249, 9ième étage,  
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6  
Tel: (613) 407-3861**

**Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la soumission ou/et la garantie de soumission soit reçue par la date, l'heure et le lieu(x) de fermeture.**

**SOUSSION EN RETARD :**

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la date de clôture de l'appel d'offre.



## **GARANTIE DE SOUMISSION:**

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

### **Remarques:**

- (a) *La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
  
- (b) *La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

## **LA PORTÉE DES TRAVAUX:**

Les travaux consistent à fournir la totalité des installations, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux nécessaires à l'installation d'une génératrice de secours pour la station de recherche et sauvetage (R et S) à Burgeo, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces travaux devront être exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l'appui et ils seront assujettis aux modalités du contrat. L'entrepreneur retenu doit prendre la génératrice, le réservoir de carburant et le commutateur de transfert, qui seront fournis par le propriétaire, à l'entrepôt du MPO dans le parc industriel Donovan, à Mount Pearl, et les transporter jusqu'au site. L'entrepreneur retenu doit assumer toute la responsabilité du chargement, de la livraison et de l'installation de l'équipement fourni par le propriétaire. Tout l'équipement fourni par le propriétaire qui aura subi des dommages devra être remplacé aux frais de l'entrepreneur.

En général, les travaux à effectuer en vertu du présent contrat comprennent :

- l'installation d'une nouvelle génératrice de secours et d'un réservoir de carburant pour 72 heures de fonctionnement;
- la construction d'une nouvelle tranchée pour alimentation électrique d'urgence : la tranchée doit être aménagée pour s'intégrer au terrain environnant, y compris la mise en place d'asphalte neuf, le cas échéant;
- la construction d'une nouvelle enceinte qui accueillera le système de génératrice de secours, y compris les socles en béton, une clôture à mailles losangées et les marches et les grillages d'accès;
- les modifications au local électrique actuel pour accueillir le nouvel équipement;
- l'installation d'un nouveau commutateur de transfert automatique extérieur sur un socle de béton réservé exclusivement à cet usage.



Les travaux ne doivent pas commencer tant que le représentant du Ministère n'a pas approuvé le plan des travaux écrit de l'entrepreneur. À noter que l'entrepreneur sera responsable d'embaucher un représentant du fabricant Cummins pour l'aider à la mise en service du système et à la prestation d'une formation sur le lieu de l'installation (l'entrepreneur retenu doit assumer tous les coûts visant à retenir les services du représentant de Cummins).

### **Visite obligatoire du site**

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de l'Offrant visitent le site de travail.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 26 juillet 2018 pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite des Lieux obligatoire ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires ou ceux qu'ils invitent sur le site doivent examiner la section des spécifications sur la santé et la sécurité avant de visiter le site. Prendre toutes les mesures de sécurité appropriées pour toute visite sur le site, avant ou après l'acceptation de l'offre.

Les soumissionnaires qui souhaitent visiter le site doivent faire parvenir un courriel à [Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca) et fournir les renseignements suivants :

- a. Nom de l'entreprise
- b. Adresse de l'entreprise
- c. Numéro de téléphone de l'entreprise
- d. Nom du représentant du soumissionnaire
- e. Adresse électronique du représentant du soumissionnaire

### **RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES MATERIELS:**

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000,00 \$** par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:**

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, heure avancée de l'est (HAE), le Vendredi 03 août 2018**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à [beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca)



**DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :**

**Date de début :** À l'attribution du contrat  
**Date d'achèvement :** Le 05 Octobre 2018

**EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :**

N/A

**ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :**

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

**Beverly Shawana**

Consultants en approvisionnement et en passation de marchés  
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions, 9E249  
Opérations financières et Gestion du Matériel  
Pêches et Océans Canada  
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA  
Téléphone : 613-407-3861  
Courriel: [beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca)